

Pour ce qui est des excédents de caisse, le Service de la trésorerie a pris des arrangements avec la Banque royale et le ministère des Finances pour consolider les comptes, de manière à faciliter les placements à court terme comme les prêts au jour le jour. L'échéance de la dette a été étalée de manière raisonnable tout au long de la période d'exploitation et la Corporation a utilisé les mouvements de l'encaisse pour réduire une partie importante de la dette.

ix. Service de la comptabilité des concessions

Les trois principales fonctions du Service de la comptabilité des concessions étaient les suivantes: administration des contrats, recouvrement et information financière et information et contrôle de gestion.

On a établi des systèmes donnant à la direction l'information appropriée pouvant faciliter un contrôle réel de tous les concessionnaires du site. Il s'agissait avant tout de veiller à ce que les concessionnaires respectent l'ensemble de leurs engagements contractuels et que, partant, la Corporation puisse obtenir ses recettes au moment prévu.

x. Bureau du contrôle des biens

La Corporation a lancé un programme permettant au personnel d'EXPO 86, notamment celui de la sécurité, de contrôler le mouvement de biens de valeur appartenant à la Corporation. En plus de dresser un inventaire complet, on a identifié et vendu les biens superflus. La vente d'un nombre important de biens de grande valeur a été finalisée à l'avance et on a défini une procédure relative à l'amorce et à la conclusion de ventes et à la préparation des documents pertinents. Avec la collaboration de tous les services visés, le Bureau du contrôle des biens a prévu une disposition optimale des biens de valeur, sous réserve des décisions politiques pouvant influencer sur la procédure adoptée.